



## Nids d'oiseaux sur des façades : que faire ?

*Certaines espèces d'oiseaux nichent sur les bâtiments. Cela peut mener à des conflits d'intérêts entre les besoins des oiseaux et les exigences humaines. Alors que la saison de nidification débute, l'aide à la décision de la Station ornithologique permet de trouver la bonne façon de gérer les nids tout en donnant un coup de pouce aux oiseaux.*

Chaque printemps, les oiseaux doivent trouver un site approprié pour leur nid. Certaines espèces jettent leur dévolu sur des bâtiments. Le martinet noir et le moineau domestique, par exemple, élèvent leurs petits dans des cavités sous des tuiles, dans des murs ou dans des caissons de stores. L'hirondelle de fenêtre et rustique collent leur nid, composé de boulettes de boue, sur les murs des immeubles ou sur les poutres des étables.

Ces oiseaux sont de plus en plus à la peine. Leur présence n'est plus la bienvenue et ils se voient souvent refuser l'accès à des sites de nidification. Les bâtiments modernes sont pour la plupart dépourvus de lieux adéquats, tandis que les bâtiments plus anciens, encore riches en niches ou en cavités, sont démolis ou rénovés. Ainsi, chaque année, de nombreux sites de nidification disparaissent. Les oiseaux qui nichent sur les bâtiments ont donc besoin de notre soutien.

Les nids avec des œufs ou des oisillons sont protégés par la loi et la reproduction des oiseaux ne doit pas être perturbée. L'outil numérique de la Station ornithologique suisse, en collaboration avec la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF, aide à trouver la procédure adéquate en cas d'incertitude face à des nids sur une façade. Les nids utilisés pendant plusieurs années, par exemple par les martinets et les hirondelles, doivent être préservés. Si cela n'est pas possible, des aides à la nidification doivent être proposées en remplacement. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons continuer à profiter de nos messagers du printemps dans nos agglomérations.



À gauche : l'hirondelle de fenêtre construit son nid en collant près de 800 boulettes de boue. Elle l'utilise plusieurs années. Comme l'espèce est potentiellement menacée, ses nids doivent être préservés. À droite : le moineau domestique est cavernicole. Il fait son nid dans les cavités, sous les tuiles, dans les caissons de stores ou les gouttières. Sa nichée est protégée et ne doit pas être détruite.

© Marcel Burkhardt

#### CONTACT

Stiftung Schweizerische Vogelwarte  
Fondation Station ornithologique suisse  
Fondazione Stazione ornitologica svizzera  
Fundaziun Staziun ornitologica svizra  
Foundation Swiss Ornithological Institute

Schweizerische Vogelwarte  
Seerose 1  
6204 Sempach

T +41 41 462 97 00  
info@vogelwarte.ch  
www.vogelwarte.ch

#### COMPTE POUR LES DON

IBAN  
CH47 0900 0000 6000 2316 1

### **QUE FAIRE AVEC DES NIDS D'OISEAUX SUR UN BÂTIMENT ?**

Il y a souvent des incertitudes quant à la manière de traiter les nids sur les bâtiments. C'est pourquoi la Station ornithologique suisse, en collaboration avec la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF, a élaboré un outil numérique d'aide à la décision qui doit permettre de déterminer la procédure adéquate pour les nids d'oiseaux : [www.vogelwarte.ch/nicheurs-batiments](http://www.vogelwarte.ch/nicheurs-batiments).

### **100 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES OISEAUX**

La Station ornithologique a été fondée en 1924 comme centrale de baguage dédiée à l'étude des oiseaux migrateurs. Désormais, elle est le centre de compétence suisse pour la recherche et la conservation des oiseaux indigènes. En 2024, elle fête son centenaire, à travers des présentations d'archives, des manifestations et un livre historique.

### **Contact pour les médias**

Chloé Pang  
041 462 97 98  
[chloe.pang@vogelwarte.ch](mailto:chloe.pang@vogelwarte.ch)

Ce communiqué peut être consulté à l'adresse [www.vogelwarte.ch/communiqués-de-presse](http://www.vogelwarte.ch/communiqués-de-presse). Les illustrations peuvent y être téléchargées en haute qualité. L'utilisation gratuite des images n'est consentie que dans le cadre de ce communiqué et avec la mention correcte de l'auteur.

Le présent communiqué est aussi publié en allemand et en italien.